

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Préalable

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre établissement et nous vous souhaitons un très agréable séjour. Soyez certain que l'équipe du camping mettra tout en œuvre afin que vos vacances se déroulent de manière optimale dans le confort, la convivialité, la propreté, le respect de tous et en sécurité. En tant que client, vous êtes un contributeur majeur dans l'atteinte de ces objectifs. C'est pourquoi, le fait de séjourner au camping implique **l'acceptation** du présent règlement, des consignes de sécurité et l'obligation de s'y conformer. La Direction du camping étant garante de l'ordre, elle est habilitée à prendre toutes les mesures qui s'avèrent nécessaires - y compris le recours aux forces de l'ordre et à la justice - pour faire appliquer ce règlement et ces consignes. Elle peut exiger des réparations, des dommages et intérêts et, le cas échéant, l'expulsion des personnes et de leurs matériels

Les éléments pratiques :

- Avant l'installation :
 - o il est impératif que tous les participants au séjour puissent justifier leur identité à l'aide d'un document légal et valable
 - o les animaux sont tolérés moyennant redevance et un carnet de vaccination légal et valable
- L'installation de son matériel de camping et de son véhicule est limitée à l'emplacement indiqué par le personnel du Camping. Votre emplacement doit être constamment propre et en ordre. L'étalage du linge est toléré s'il est discret. La végétation et toutes les installations doivent être respectées
- La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à **10km/h**
- La réception est ouverte (au minimum) :
 - o en moyenne saison : de 9h à 11h30 et de 16h à 19h
 - o en haute saison : de 8h à 11h30 et 15h00 à 20h
- Le portail ouvre à 8h et se referme à 22h
- La durée des séjours est limitée à trois mois. Au-delà, la Direction se réserve le droit de le prolonger ou pas
- Votre animal ne doit jamais rester seul et doit toujours être tenu en laisse
- Les ordures ménagères doivent être triées, mises en sacs et déposées dans les conteneurs à gauche de l'entrée
- Les redevances (factures) sont à payer la veille de votre départ. Elles sont dues à la nuitée ou tous les 7 jours. Le montant est fixe (TTC) et selon le tarif affiché. Le jour du départ, l'emplacement et/ou le locatif doit être propre et libéré au plus tard à 11h00. Le nettoyage peut être facturé conformément à la liste des tarifs affichée en réception
- Les visiteurs sont tenus de laisser leur véhicule à **l'extérieur** du camping et de se signaler au personnel du camping
- Les véhicules garés à l'extérieur du camping doivent laisser le passage pour les services de secours et ne pas se stationner devant les panneaux du camping
- Le lavage de tout type de véhicule (caravane, voiture, camping-car, etc.) est interdit
- Les enfants de moins de 3 ans sont sous la surveillance continue des parents

Vol et dégâts

- La Direction du camping n'est en aucun cas responsable des vols et dégradations quelconques de vos biens
- Les espaces publics, accès d'entrée/sortie et bâtiments sont sous vidéo-surveillance. Toutes dégradations, vols, incidents (rixes, tapage nocturne), etc. feront l'objet immédiat d'une plainte auprès des services de l'ordre
- Pour les locatifs (tentes, cottages, caravanes), une caution entre 250 € à 500 € est exigée. Tous dégât, casse, détérioration sera à la charge du client locataire. Lors de la prise des lieux, il est conseillé de vérifier l'état du bien locatif et de signaler rapidement tout manquement ou détérioration au personnel du camping

- Pour le prêt de matériel (grille de barbecue, allonge électrique, pain de glace, etc.) c'est un service gratuit. Une caution est néanmoins exigée : en cas de non-retour, de dégât, casse, saleté cette caution ne sera pas rendue

Le savoir vivre ensemble

- Il est interdit de laisser tous types de déchet au sol ou de vider vos eaux usées à même le sol. Pour les animaux, un distributeur de sachets jetables est à votre disposition près de l'accueil
- Le calme et le silence sont de rigueur toute la journée et en particulier entre 22h30 et 7h. Durant ces heures, la circulation des véhicules, la musique, les jeux collectifs (pétanque, balle, etc.) sont interdits
- En cas d'incident, conflit, mécontentement quelconque la Direction du camping doit être avertie afin d'essayer d'apporter des solutions dans l'intérêt de tous
- Les jeux violents, le manque de respect, les actes de discrimination, les insultes, les injures (liste non-exhaustive) sont interdits
- Les sanitaires doivent être maintenus propres et hygiéniques. Des raclettes, brosses et poubelles sont à la disposition des usagers. Les eaux noires, cassettes WC chimique, pots de chambre, etc. doivent être versés uniquement dans le vidoir chimique, sur l'aire de camping-car (face à la réception)

Sécurité

- En cas d'incendie, avisez **immédiatement** la direction et/ou le cas échéant les sapeurs-pompiers (112)
- Les extincteurs sont à votre disposition dans les sanitaires. Il est interdit d'essayer d'ouvrir les coffrets électriques
- Prenez des précautions dans l'utilisation du gaz, des appareils électriques, réchauds, allonges/multiprises, etc. Toute anomalie constatée ou non confirmée conduira à une interdiction d'utilisation
- Il est formellement interdit d'écraser et jeter les mégots de cigarettes au sol. Veuillez à bien les éteindre avant de les mettre dans vos poubelles
- Tous types de feux (charbon, bois, gaz) sont **strictement interdits**. Sauf dans les barbecues qui sont à votre disposition dans le camping. Ils doivent être impérativement sous votre surveillance. Il est obligatoire d'avoir un seau d'eau à proximité et ils doivent être éteints après l'utilisation ;

Consignes de sécurité à respecter impérativement :

En cas d'évacuation du camping, veuillez respecter les consignes de sécurité suivante et suivre les consignes communiquées par le personnel du camping ou les secours. Les plans d'évacuation sont affichés :

- Au sanitaire
- Au bâtiment de la réception

En cas d'évacuation, vous serez alerté par :

- Une sirène continue, un sifflet ou un mégaphone
- Le personnel du camping
- Les forces de l'ordre et/ou les services de secours

Ensuite, les consignes à respecter sont les suivantes :

1. Gardez votre calme
2. Emportez le strict nécessaire : papiers d'identité, argent, objets de valeurs
3. Le personnel compétent vous communiquera si vous pouvez prendre votre véhicule et/ou votre matériel. En aucun cas, il ne faut obstruer les chemins, sentiers et/ou les accès de secours
4. Empruntez l'itinéraire de repli, en suivant les flèches (évacuation, exit et/ou sortie de secours) C'est-à-dire, vous diriger vers l'accès principal (entrée) du camping
5. Rejoignez la zone de pré-regroupement qui est l'aire de service de camping-car, face à la réception du camping.

NUMÉROS IMPORTANTS

SAPEURS-POMPIERS :	112 (18)
GENDARMERIE ET POLICE :	17
SAMU ET AMBULANCES :	112 (15)
CENTRE MÉDICAL DE BIZE-M. :	04 68 46 10 55
<i>Médecin attitré du camping : Dr. Henry-Jamar</i>	
HÔPITAL LE PLUS PROCHE (NARBONNE) :	04 68 42 60 00
CENTRE ANTI-POISONS :	05 61 49 33 33
NUMERO DU GERANT DU CAMPING :	07 71 72 89 98